



Carte grise voiture

Par grenouille51

Bonjour. Voilà plus de 4 mois que j'ai acheté ma voiture dans un dépôt vente. A la vente le vendeur m'a remis le CPI en me disant que j'allais recevoir la carte grise par courrier. Aujourd'hui je n' ai toujours pas de carte grise et mon CPI n'est plus valide. Voilà 1 mois que je relance sans arrêt, mais quand le vendeur veut bien répondre à mes appels et messages, il me dit qu'il a eu du retard dans ces papiers mais que la demande est faite. Or quand je lui demande de me donner le numéro et l'accusé de la demande il ne me répond plus.

Que puis-je faire?

Merci

Par ESP

Bonjour

Vérifier si le véhicule est gagé, ce genre de magouille est déjà arrivée.

Par grenouille51

Pour l'instant tout ce que je sais c'est que la voiture Vien d'Allemagne

Par yapasdequoi

Bonjour,

Consultez cette page :

[url=https://immatriculation.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/immatriculer-pour-la-premiere-fois-un-vehicule-en-france]https://immatriculation.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/immatriculer-pour-la-premiere-fois-un-vehicule-en-france[/url]